



## Le Président

Nos réf. : DEL22-10706- S2203-01559

Le Conseil régional, le **- 5 AVR. 2022**

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissements,

Dans le cadre de sa compétence « Education et Lycées », la Région entend prendre toute sa part, à vos côtés, dans les politiques éducatives dans l'objectif de favoriser l'acquisition par les jeunes de connaissances et de valeurs pour bien amorcer leur vie d'adulte et de citoyen ainsi que défendre les valeurs de la France et de la laïcité. A ce titre, le dispositif régional de soutien aux actions collectives des établissements d'enseignement « Découverte Région » évolue.

Il proposera, à compter de la rentrée prochaine, 4 axes d'intervention thématiques :

**- 1<sup>er</sup> axe : Fier de son identité régionale, Mémoire et patrimoine :**

Valoriser les actions permettant de faire connaître le patrimoine historique régional et renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à la Nation.

**- 2<sup>ème</sup> axe : Valeurs de la République :**

Soutenir les actions portées par les établissements afin que les jeunes acquièrent une culture morale et civique et soient sensibilisés aux valeurs de la République.

**- 3<sup>ème</sup> axe : Volonté d'entreprendre :**

Accompagner les jeunes dans leur orientation et leur projet professionnel grâce à une meilleure connaissance du monde de l'entreprise

**- 4<sup>ème</sup> axe : Sport :**

Améliorer les moyens en formation et en équipements afin d'élever le niveau des élèves en section sportive et valoriser l'organisation d'événements sportifs internationaux de haut niveau y compris pour les personnes en situation de handicap.

Pour votre complète information, une refonte de la politique éducation artistique et culturelle est en préparation et le soutien à des actions collectives n'a donc pas encore été inscrit dans Découverte Région. Nous pouvons d'ores et déjà vous indiquer que le dispositif « Lycéens et Apprentis au cinéma » sera maintenu hors de ce cadre. De plus amples informations vous seront transmises prochainement sur les autres dispositifs.

Pour mettre en œuvre ces nouvelles thématiques, la Région s'appuiera sur 4 leviers afin de faciliter l'instruction de vos demandes et cibler les actions organisées sur le territoire :

- **le processus de demande sera simplifié** avec un formulaire plus concis sur un nouveau logiciel (Portail des aides) et un dépôt des projets tout au long de l'année pour les trois premières thématiques (passage trimestriel en Commission permanente). Les projets pour le Sport continueront d'être déposés dans une période définie qui vous sera communiquée en amont.
- **les actions se déroulant sur le territoire régional seront privilégiés** pour en faire connaître toute la richesse.
- **l'accompagnement pour les établissements éloignés géographiquement sera renforcé** afin de pallier les difficultés liées à la distance.
- **La Région renforcera l'animation, la valorisation et l'impact du dispositif** pour notamment favoriser le partage de bonnes pratiques et l'information de tous.

Ces principes ont été adoptés en Assemblée Plénière des 17 et 18 mars. Vous trouverez en PJ le règlement de consultation. La préparation du nouveau portail est en cours en vue d'une ouverture début juin et un livret de communication vous sera transmis prochainement afin de vous aider dans la découverte de ces nouvelles modalités du dispositif Découverte Région.

D'ici-là, mes équipes restent bien entendu à votre écoute pour vous apporter toutes les précisions nécessaires :

Contacts Service Pilotage de l'Action Educative :

**Yvon Maurel** : Tel : 04 26 73 52 14 – Mail : [yvon.maurel@auvergnerhonealpes.fr](mailto:yvon.maurel@auvergnerhonealpes.fr)

**Géraldine Cotta** : Tél : 04 26 73 39 95 – Mail : [geraldine.cotta@auvergnerhonealpes.fr](mailto:geraldine.cotta@auvergnerhonealpes.fr)

Contact Service Sport :

**David Zerathe** : Tél : 04 26 73 50 32 Mail : [david.zerathe@auvergnerhonealpes.fr](mailto:david.zerathe@auvergnerhonealpes.fr)

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, les Chefs d'établissements, en l'assurance de ma considération distinguée.



Laurent WAUQUIEZ